

Des magasins danois arrêtent la vente des cosmétiques des colonies illégales

DanWatch – 26 septembre 2014

Jusqu'à récemment, les produits Ahava pour le soin de la peau étaient disponibles dans les magasins des chaînes Magasin et Salling, sauf que maintenant les produits sont retirés suite aux révélations de DanWatch, que les produits Ahava sont fabriqués dans les colonies illégales.

Matas, une grande chaîne de pharmacies, qui avait prévu de vendre les produits Ahava à compter d'octobre de cette année, a elle aussi choisi d'annuler sa commande à cause de l'article de DanWatch.

Ahava est encore vendue dans les magasins de cosmétiques Sephora.

Les lotions, contenant des minéraux et de la boue de la mer Morte, sont produites dans la colonie de Mitzpe Shalem, située en Cisjordanie occupée par Israël.

Le ministre danois du Commerce extérieur et de la Coopération pour le Développement, Mogens Jensen, conseille vivement aux entreprises de se désengager des colonies israéliennes.

« Le gouvernement a, à plusieurs reprises et publiquement, rappelé qu'il déconseille aux entreprises et aux citoyens danois de s'engager dans des affaires qui pourraient profiter aux colonies israéliennes. C'est ce que, avec à propos, je rappelle une fois encore », déclare Mogens Jensen sur la chaîne de télévision TV2.

Avertissement de l'Union européenne

En juillet, l'Union européenne a mis en garde les entreprises européennes contre les risques encourus en cas d'activités économiques et financières dans les colonies, et contre celui d'une atteinte à leur réputation.

L'occupation israélienne de la Palestine et les colonies israéliennes en Cisjordanie qui en découlent sont illégales au regard du droit international, de même que de la Quatrième Convention de Genève.

Ce n'est pas illégal de commercer avec les entreprises de production des zones occupées, mais c'est contraire à l'éthique, déclare le professeur associé d'éthique des affaires à l'université Aarhus, Erik Kloppenborg Madsen.

« Dans l'éthique des affaires, il ne suffit pas de prétendre que ce n'est pas illégal de vendre des marchandises des colonies. Le commerce avec les colonies israéliennes est contraire à l'éthique parce qu'on soutient indirectement des activités qui sont estimées illégales par la communauté internationale », déclare-t-il.

Production dans les colonies

Les magasins achètent les produits Ahava en passant par un importateur danois, Trademade Cosmetics, qui confirme à DanWatch que la fabrication des produits de beauté se fait à Mitzpe Shalem, en Cisjordanie.

Mitzpe Shalem se trouve dans la vallée du Jourdain, près de la mer Morte, dans la partie orientale de la Cisjordanie occupée.

Cependant, de plus en plus d'entreprises danoises discutent plus facilement à propos du commerce avec les produits des colonies. Erik Kloppenborg Madsen :

« Il existe une nette tendance où les entreprises et les

investisseurs évitent de faire des affaires ou d'investir dans des produits des colonies, à cause d'un souci d'éthique. Particulièrement au cours des dernières années, il y a eu davantage d'entreprises et d'investisseurs à s'exprimer plus clairement sur ce problème. »

Coop et Dansk Supermarked (le plus grand détaillant du Danemark) ont précédemment déclaré qu'ils ne vendaient pas de produits ayant été fabriqués dans les colonies en Cisjordanie occupée par Israël.

*DanWatch :
<http://www.danwatch.dk/en/articles/danish-stores-halts-sales-cosmetics-illegal-settlements/513>*

Traduction : JPP pour BDS FRANCE